

PHOTO
RÉCENTE
DE L'ENFANT
(À coller ou à
agrafer)

GUICHET UNIQUE

FICHE DE RENSEIGNEMENT N°2 Garderie périscolaire - Restauration scolaire ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022

Remplir une fiche par enfant

1 - PRESTATIONS SOUHAITÉES *

<input type="checkbox"/> Garderie périscolaire du matin	<input type="checkbox"/> Garderie périscolaire du soir	<input type="checkbox"/> Restauration scolaire
---	--	--

* La ou les prestations cochées ne seront mises en place que si l'ensemble du dossier accompagné de l'ensemble des pièces justificatives demandées ont bien été transmis au Guichet Unique.

2 - ENFANT

NOM			
PRÉNOM			
DATE DE NAISSANCE	Sexe	<input type="checkbox"/> F	<input type="checkbox"/> M
ÉCOLE	Niveau scolaire 2021/2022		

3 - FOYER - RESPONSABLES LÉGAUX

	RESPONSABLE 1	RESPONSABLE 2
NOM		
PRÉNOM		
ADRESSE		
CODE POSTAL / VILLE		
TÉL. DOMICILE		
TÉL. PORTABLE		
E-MAIL		
PROFESSION		
TÉL. PROFESSIONNEL		
SITUATION FAMILIALE	<input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Union libre <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Séparés <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Veuf(ve)	

4 - AUTORISATIONS PARENTALES

Nom et prénom des personnes habilitées	Téléphone	Lien de parenté avec l'enfant

A - Diffusion d'images dans le cadre des Garderies Périscolaires et de la Restauration Scolaire

J'autorise la Ville de Rognac à reproduire, présenter, exposer, publier et diffuser les photographies et les vidéos de mon enfant pour :

- l'édition de documents d'information municipale (magazine municipal, plaquette d'information...),
- la publication sur le site internet de la Ville,
- l'illustration d'articles de presse dans la presse locale relatifs aux services fréquentés par mon enfant.

La municipalité s'engage à ne pas utiliser les photographies/vidéos à des fins commerciales ou à des fins contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, à ne pas les retoucher, ni les modifier.

OU

Je n'autorise pas la Ville de Rognac à reproduire, présenter, exposer, publier et diffuser les photographies et les vidéos de mon enfant.

B - Règlements intérieurs des prestations Enfance-Jeunesse

Toute inscription vaut acceptation des règlements intérieurs aux différentes prestations. L'intégralité des règlements intérieurs est disponible auprès du guichet unique ou téléchargeable sur le portail famille ou sur le site de la Ville : www.ville-rognac.fr

Je déclare avoir pris connaissance des règlements intérieurs des prestations Enfance-Jeunesse auxquelles mon enfant est préinscrit.

C - Accidents graves

En cas d'accident grave, j'autorise Madame le Maire ou son (sa) représentant(e) à prendre toutes les mesures d'urgence qu'elle (il) estimera nécessaire. L'enfant sera transporté par les services de secours dans l'établissement hospitalier adéquat.

Je soussigné(e)....., responsable légal(e) de l'enfant déclare exacts les renseignements portés dans ce dossier.

Date et signature(s) du ou des responsables légaux, précédées de la mention «lu et approuvé»

CNIL.

Le service du Guichet Unique dispose de moyens informatiques destinés à gérer les prestations enfance-jeunesse.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Guichet Unique, Annexe de l'Hôtel de ville, 1 Place de l'Hôtel de Ville, BP 10062 - 13655 ROGNAC Cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.